

# LES BAREMES

LES BAREMES

Date : 30/11/2020

Page : 1/22

Auteur : Frédéric NERTZ

Version : 5

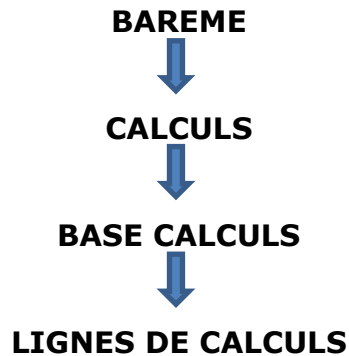
# TABLE DES MATIERES

<b>PREAMBULE</b>	<b>3</b>
<b>1. LES FILTRES ET LES DONNEES ANNUELLES</b>	<b>4</b>
<b>A. CREATION D'UN FILTRE</b>	<b>4</b>
<b>B. CREATION DES DONNEES ANNUELLES</b>	<b>5</b>
<b>C. AFFECTATION DES FILTRES</b>	<b>5</b>
<b>2. CREATION DU BAREME</b>	<b>6</b>
<b>3. CALCULS</b>	<b>8</b>
<b>4. BASE DE CALCULS</b>	<b>10</b>
<b>5. LIGNES DE CALCULS</b>	<b>14</b>
<b>6. SIMULATION</b>	<b>16</b>
<b>7. LE FORFAIT</b>	<b>17</b>
<b>8. TARIFICATIONS MULTIPLES</b>	<b>18</b>
<b>A. CREATION DU PRODUIT</b>	<b>18</b>
<b>B. AFFECTATION AU(X) BAREME(S)</b>	<b>19</b>
<b>C. APPLICATION DANS L'ADHESION</b>	<b>20</b>
<b>9. CONCLUSION</b>	<b>22</b>

## PREAMBULE

Ce document a pour but de vous apprendre à créer un barème.  
Le principe de mise en place des barèmes découle d'une certaine hiérarchie qu'il est obligatoire de respecter.

Hiérarchie :



Dans ce document, il n'est nullement question de vous apprendre comment établir un barème dans sa logique de calcul en fonction de ce que vous avez décidé de facturer, il s'agit plutôt de vous guider sur l'utilisation des onglets ou rubriques à renseigner afin d'obtenir le montant adéquat d'une cotisation pour un barème appliqué.

Il est impératif que vous ayez, au préalable, déjà établi votre logique de calcul.

# 1. LES FILTRES ET LES DONNEES ANNUELLES

Avant de pouvoir créer un barème il est nécessaire de créer des filtres. Ces filtres vont servir à identifier les données annuelles nécessaires aux calculs des cotisations.

Ainsi vous devez aussi créer les données annuelles correspondantes afin de vérifier les calculs et que les filtres créés puissent tenir compte des éléments d'assiette que vous aurez renseignés dans ces données annuelles.

## a. CREATION D'UN FILTRE

Le ou les filtres à créer doivent se situer sous l'onglet « Données annuelles ».

Ces filtres doivent avoir comme critères de sélection, les éléments utiles aux calculs de vos cotisations, c'est-à-dire vos éléments d'assiette inclus dans vos détails de calcul (effectifs, masse salariale, masse salariale par salarié...).

Si vous avez des tranches de calculs tenant compte d'un critère différent pour chaque tranche alors il devra y avoir un filtre pour chaque tranche.
















Liste des filtres avancés		
Libelle 	Onglet	Appartient à 
 Année 2019 \$	Données annuelles	Filtre public
 Effectif 2019 > 500 salariés \$	Données annuelles	Filtre public
 Effectif 2019 de 0 à 10 salariés \$	Données annuelles	Filtre public
 Effectif 2019 de 101 à 200 salariés \$	Données annuelles	Filtre public
 Effectif 2019 de 11 à 20 salariés \$	Données annuelles	Filtre public
 Effectif 2019 de 201 à 300 salariés \$	Données annuelles	Filtre public
 Effectif 2019 de 21 à 50 salariés \$	Données annuelles	Filtre public
 Effectif 2019 de 301 à 500 salariés \$	Données annuelles	Filtre public
 Effectif 2019 de 51 à 70 salariés \$	Données annuelles	Filtre public
 Effectif 2019 de 71 à 100 salariés \$	Données annuelles	Filtre public
 Effectif 2020 > 500 \$	Données annuelles	Filtre public
 Effectif 2020 de 0 à 10 \$	Données annuelles	Filtre public
 Effectif 2020 de 101 à 200 \$	Données annuelles	Filtre public

Figure 1 - filtres pour barème

Chaque filtre doit cibler une année précise, il faudra alors créer un filtre par année pour chaque tranche.

Dans ces filtres vous devrez préciser les critères utiles aux calculs de votre barèmes (masse salariale, effectif...) et l'année concernant les données annuelles.

**Lors de l'enregistrement de vos filtres, le libellé doit obligatoirement finir par un \$ pour être reconnu comme étant un filtre à inclure dans les barèmes (cf. figure 1).**

## b. CREATION DES DONNEES ANNUELLES

Vous devez créer des données annuelles avant de créer le barème. Elles serviront pour effectuer les calculs de test dans l'onglet « Calculs » (détails/simulation cf-figure7 du chapitre [Calculs](#)).

## c. AFFECTATION DES FILTRES

Chaque nouveau filtre créé doit être validé dans la liste des filtres disponibles à partir de la base de calculs.

Pour cela vous devez afficher l'onglet PARAMETRES et dans le fichier par défaut, cliquer sur le bouton « actualisation filtres et rubriques pour les barèmes ».

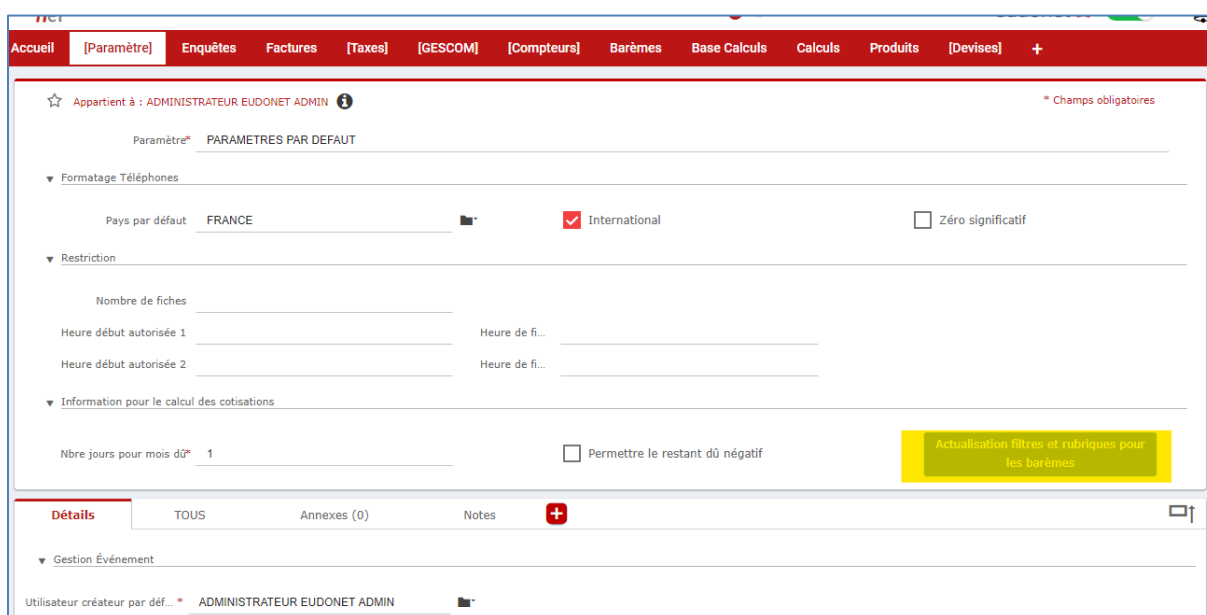


Figure 2 - bouton d'actualisation de la liste des filtres

## 2. CREATION DU BAREME

Vous devez afficher les onglets « Barèmes », « Calculs », « Bases de Calculs ». Ensuite lorsque vous serez sur l'onglet « Calculs », vous pourrez afficher les signets « Base Calculs » et « Lignes de calculs ».

Barème	Historisé	Rafraichir	Créé le
<input checked="" type="checkbox"/> FORFAIT	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	30/09/2019 14:07:50
<input checked="" type="checkbox"/> MEDEF DEPARTEMENT 2018	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	13/08/2019 14:57:12
<input checked="" type="checkbox"/> MEDEF DEPARTEMENT 2020	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	19/02/2020 10:59:49

Figure 3 - liste des barèmes

Ajouter un barème avec « Nouveau » dans le menu à droite.

Nouveau

Propriétés de la fiche

Barème\*

Entité

Rafraichir

Historisé

Notes

Annuler Valider

Figure 4 - fiche nouveau barème

Le nommer et Valider.

La fiche du nouveau barème apparaît ; il est nécessaire de cliquer sur la case rafraichir pour qu'il prenne en compte les filtres nouvellement créés à l'étape précédente.

Appartient à : Administrateur EUDONET

Barème\* Nouveau barème

Rafraichir

Historisé

Calculs

0 Calculs

Cliquez ici pour ajouter une nouvelle fiche

Figure 5 - nouveau barème

La fiche calculs est utile pour faire le lien entre la base de calcul et la ligne de calcul.

### 3. CALCULS

Il faut rajouter la fiche de calcul qui servira de référence au barème.

Figure 6 - fiche Calculs

Renseigner les champs obligatoires.

Il est inutile de nommer le calcul, le nom sera automatiquement généré par le logiciel avec une référence au barème concerné, à l'année et au produit lié.

Dans cette fiche, il est possible de déterminer un minimum de calcul en remplissant le champ « minimum », par exemple 120€ si on souhaite avoir un montant minimum de 120€. On pourrait en rester là, si on souhaite que ce barème affecte un calcul de 120€ forfaitaire à toutes les cotisations avec ce barème.

Figure 7 - affichage du calcul

Ensuite, cliquer sur le libellé du calcul pour basculer sur l'onglet « Calculs ».



Appartient à : Administrateur EUDONET ⓘ

\* Champs obligatoires

Barèmes Nouveau barème ⓘ

Calculs 2020 - Nouveau barème - Adhésion/Cotisation ⓘ

Produit Adhésion/Cotisation ⓘ

Année\* 2020 ⓘ

Minimum ⓘ

Maximum ⓘ

Type Cumul ⓘ

Détails TOUS Base Calculs Lignes de calculs +

Simulation

Organisme ⓘ

Prix unitaire ⓘ

Détail calcul ⓘ

Figure 8 - fiche Calculs et Signets correspondants

Afficher les signets « Base de Calculs » et « Lignes de calculs ».  
A partir de cette étape, nous pouvons travailler sur l'onglet Calculs car on peut afficher et modifier les fiches de base de calculs et de lignes de calculs.

De plus, cela permet de faire les simulations de calculs de cotisations.

## 4. BASE DE CALCULS

Jusqu'à présent les actions à mener étaient simples.

A partir de cette étape, il faut intégrer les éléments de calculs de vos cotisations, donc plus votre calcul de montant de cotisation est complexe, plus la mise en œuvre de la base de calculs et des lignes de calculs affiliées sera fastidieuse.

Il est impossible ici d'aborder toutes les possibilités de calculs, nous allons prendre un exemple avec un calcul ayant une part fixe et une part variable calculée en fonction de l'effectif.

Soit le tableau de calcul ci-dessous :

Nbre de salariés	Base de la cotisation annuelle	Cotisation annuelle par salarié
0 à 10 salariés	260 €	11,5 €
11 à 20 salariés	310 €	11,5 €
21 à 50 salariés	360 €	11,0 €
51 à 70 salariés	415 €	11,0 €
71 à 100 salariés	465 €	10,5 €
101 à 200 salariés	515 €	10,0 €
201 à 300 salariés	570 €	9,5 €
301 à 500 salariés	620 €	9,0 €
> 500 salariés	670 €	9,0 €

Comme il a été abordé dans [l'étape 1.a](#), nous créons les filtres correspondants aux tranches de calcul.

Libelle	Onglet	Appartient à	Modifié le
Effectif 2020 de 71 à 100 \$	Données annuelles	Filtre public	19/02/21
Effectif 2020 de 51 à 70 \$	Données annuelles	Filtre public	19/02/21
Effectif 2020 de 301 à 500 \$	Données annuelles	Filtre public	19/02/21
Effectif 2020 de 21 à 50 \$	Données annuelles	Filtre public	19/02/21
Effectif 2020 de 201 à 300 \$	Données annuelles	Filtre public	19/02/21
Effectif 2020 de 11 à 20 \$	Données annuelles	Filtre public	19/02/21
Effectif 2020 de 101 à 200 \$	Données annuelles	Filtre public	19/02/21
Effectif 2020 de 0 à 10 \$	Données annuelles	Filtre public	19/02/21
Effectif 2020 > 500 \$	Données annuelles	Filtre public	19/02/21

Figure 9 - liste des filtres

Une fois les filtres créés, dans votre nouveau barème vous devez cliquer sur la case rafraichir pour qu'il prenne en compte les nouveaux filtres.

Appartient à : Administrateur EUDONET

Barème\* Nouveau barème Entité

Rafraichir  Historique

Calculs

1 Calculs

Calculs
2020 - Nouveau barème - Adhésion/Cotisation

Figure 10 - case rafraichir

Il faut ensuite créer notre fiche base de calculs en remplissant le maximum d'information dans les champs obligatoires surtout.

Figure 11 - fiche base de calculs

- 1- Modèle** : correspond à l'onglet pris en référence pour appliquer le calcul. « Données annuelles » fournira en l'occurrence les éléments d'assiette nécessaires au calcul.
- 2- Fonction** : applique les conditions du calcul de la formule. Cela permet d'afficher la rubrique de référence nécessaire au calcul et de choisir quels éléments d'assiette unique est ciblé dans le calcul (dans notre exemple : l'effectif).
- 3- Rubrique** : liste des choix possibles sur le modèle choisi (dans notre exemple : la rubrique « Effectifs »).
- 4- Action** : par défaut « ajouter ».
- 5- Filtres** : nécessaire pour pointer les données annuelles concernées et surtout ne prendre en compte que les entreprises répondant aux critères des éléments de calcul. Chaque tranche aura un filtre adapté.
- 6- Poids** : cette rubrique n'est pas obligatoire mais elle est pratique car elle permet d'éviter la création d'une fiche « lignes de calcul ». Le « poids » correspond au PU net de la fiche « lignes de calcul ».

Une fois que tout est rempli, valider. Eudonet créera le nom de la base de calcul automatiquement.

Procéder ainsi pour toutes les tranches :

Produit Adhésion/Cotisation Minimum 260,00 Maximum Type Cumul Ne pas cumuler

Détails TOUS Base Calculs Lignes de calculs

9 Base Calculs

Base	Filtres	Poids
2020 - MEDEF DEPARTEMENT 2020 - Adhésion/Cotisation Données annuelles - Effectif de 0 à 10 - Part fixe	Effectif 2020 de 0 à 10 \$	260
2020 - MEDEF DEPARTEMENT 2020 - Adhésion/Cotisation Données annuelles - Effectif de 11 à 20 - Part fixe	Effectif 2020 de 11 à 20 \$	310
2020 - MEDEF DEPARTEMENT 2020 - Adhésion/Cotisation Données annuelles - Effectif de 21 à 50 - Part fixe	Effectif 2020 de 21 à 50 \$	360
2020 - MEDEF DEPARTEMENT 2020 - Adhésion/Cotisation Données annuelles - Effectif de 51 à 70 - Part fixe	Effectif 2020 de 51 à 70 \$	415
2020 - MEDEF DEPARTEMENT 2020 - Adhésion/Cotisation Données annuelles - Effectif de 71 à 100 - Part fixe	Effectif 2020 de 71 à 100 \$	465
2020 - MEDEF DEPARTEMENT 2020 - Adhésion/Cotisation Données annuelles - Effectif de 101 à 200 - Part fixe	Effectif 2020 de 101 à 200 \$	515
2020 - MEDEF DEPARTEMENT 2020 - Adhésion/Cotisation Données annuelles - Effectif de 201 à 300 - Part fixe	Effectif 2020 de 201 à 300 \$	570
2020 - MEDEF DEPARTEMENT 2020 - Adhésion/Cotisation Données annuelles - Effectif de 301 à 500 - Part fixe	Effectif 2020 de 301 à 500 \$	620
2020 - MEDEF DEPARTEMENT 2020 - Adhésion/Cotisation Données annuelles - Effectif > 500 - Part fixe	Effectif 2020 > 500 \$	670

Figure 12 - base de calcul part fixe

Maintenant que les parties fixes sont créées, il faut créer les parties variables. Il faut alors créer une fiche base de calcul pour chaque partie variable de la même manière que pour les parties fixes.

Cependant, nous allons aussi créer une fiche « lignes de calculs » pour chaque fiche « bases de calculs » de la part variable.

Appartient à :

Calculs 2020 - MEDEF DEPARTEMENT 2020 - Adhésion/Cotisation

Base 2020 - MEDEF DEPARTEMENT 2020 - Adhésion/Cotisation Données annuelles - Effectif de 0 à 10 - Part effectif

Précision Effectif de 0 à 10 - Part effectif

Modèle Données annuelles Rubrique Effectifs Fonction Somme

Information unique Action Ajouter Poids

Type cumul Ne pas cumuler Filtres Effectif 2020 de 0 à 10 \$

Figure 13 - fiche base de calcul part variable

## 5. LIGNES DE CALCULS

La fiche lignes de calcul intègre les éléments de la formule permettant d'obtenir le montant des cotisations.

Figure 14 - fiche ligne de calcul

1. **A partir de** : permet d'indiquer le point de départ de la ligne de calcul. Dans notre exemple, 0 signifie que cette ligne de calcul sera sollicitée à partir de l'effectif de la donnée annuelle 2020. Le filtre appliqué sur la base de calcul bornant la tranche, cette ligne calculera le montant si l'effectif est compris entre 0 et 10.
2. **%** : cela correspond à la part variable. Elle est indiquée en pourcentage. Ainsi, un montant de 11.5€ par salarié sera indiqué 1150%, car  $1150/100=11.5$ . Lorsque l'effectif sera demandé par le calcul (par exemple 6 salariés) alors il sera effectué  $6 \times 1150\% = 69$ .

Vous pouvez vérifier que les liens avec la fiche « base de calcul » et la fiche « calcul » sont indiqués dans la fiche « ligne de calcul »

Il y a deux types de fiches « lignes de calcul », celle qui utilise un pourcentage et celle qui utilise le PU net (Prix Unitaire net).

Dans le cas du PU net, il s'agit d'un montant fixe assimilable au poids dans la base de calculs.

En résumé, on pourrait faire dans le cas de notre exemple, une seule base de calcul par tranche avec 2 lignes de calcul, une pour la part fixe et une pour la part variable.

On aurait donc **une** base de calcul,

Figure 15 - 1 seule fiche base de calcul

LES BAREMES

Date : 30/11/2020

Page : 14/22

Auteur : Frédéric NERTZ

Version : 5

Mais avec **2** lignes de calcul :

A partir de	Base Calcul	%	Ou PU Net
0	2020 - Nouveau barème - Adhésion/Cotisation Données annuelles -	1 150,0000000000	
0	2020 - Nouveau barème - Adhésion/Cotisation Données annuelles -		500,00

Figure 16 - base de calcul avec 2 fiches lignes de calcul

Dans ce cas-là, il faudra choisir le type de cumul à « cumul par tranche » pour prendre en compte les 2 lignes de calcul.

Peu importe la construction du barème que vous choisissez, le calcul doit être conforme quel que soit l'exemple. Pour contrôler cela, l'outil de simulation est à votre disposition dans l'onglet Calculs.

## 6. SIMULATION

Afin de faciliter les contrôles d'exactitude des calculs du barème, il existe une fonctionnalité « simulation » disponible dans l'onglet « Calculs », signet détails.

Simulation	
Organisme	Prix unitaire : 363.50
Organisme : ADECCO TERTIAIRE	Prix Unitaire : 363,50000000
Filtre 'Effectif 2020 de 0 à 10 s' appliqué.	
Barème sur la Base Calcul (Cumul par tranche)	
Barème à partir de :	103,500000000 (1550,000000000 %)
Barème à partir de :	260,00
Base Calcul	363,500000000

Figure 17 - Simulation de calculs

Sélectionner l'organisme pour savoir quel montant est calculé.

**Attention !** les données annuelles concernant l'entreprise et pour lesquelles font références les filtres doivent être créées au préalable, même si vous effectuez une simulation dans l'onglet calculs.



## 7. LE FORFAIT

Comme vous le savez, l'affectation d'un barème à une adhésion est obligatoire dans Eudonet.

Cependant, il est possible que vous ayez besoin de calculer des montants forfaitaires. Pour cela vous aurez besoin de modifier votre mode de calcul de l'adhésion en FORFAIT, mais le barème devra tout de même être renseigné.

Il est alors possible de créer un barème nommé FORFAIT qui sera en sorte une coquille vide, mais qui servira surtout à renseigner le champ « barème » dans la fiche adhésion.

Créez un barème nommé FORFAIT et enregistrez-le.

Accueil						Personnes Morales						Données annuelles						Barèmes						Base Calculs						Calculs													
<div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: center;"> <div> <input type="checkbox"/> <b>Actions</b> </div> <div>           Sélection : 0         </div> <div>           1 /         </div> </div> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 5%;"><input type="checkbox"/></th> <th style="width: 60%;">Barème</th> <th style="width: 20%;">Créé le</th> <th style="width: 15%;">Historisé</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Adhérent de branche</td> <td>17/03/2020 14:09:51</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Barème 2019</td> <td>03/12/2019 12:12:52</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td> <td>Barème 2020</td> <td>20/12/2019 10:54:23</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> <tr style="background-color: yellow;"> <td><input type="checkbox"/></td> <td>FORFAIT</td> <td>06/02/2020 14:14:49</td> <td><input type="checkbox"/></td> </tr> </tbody> </table>																								<input type="checkbox"/>	Barème	Créé le	Historisé	<input type="checkbox"/>	Adhérent de branche	17/03/2020 14:09:51	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Barème 2019	03/12/2019 12:12:52	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Barème 2020	20/12/2019 10:54:23	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FORFAIT	06/02/2020 14:14:49	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	Barème	Créé le	Historisé																																								
<input type="checkbox"/>	Adhérent de branche	17/03/2020 14:09:51	<input type="checkbox"/>																																								
<input type="checkbox"/>	Barème 2019	03/12/2019 12:12:52	<input type="checkbox"/>																																								
<input type="checkbox"/>	Barème 2020	20/12/2019 10:54:23	<input type="checkbox"/>																																								
<input type="checkbox"/>	FORFAIT	06/02/2020 14:14:49	<input type="checkbox"/>																																								

Figure 18 - barème FORFAIT

## 8. TARIFICATIONS MULTIPLES

**ATTENTION, MÊME SI CETTE FONCTIONNALITE EST TOUJOURS D'ACTUALITE, IL EST PREFERABLE DE GERER LES PRODUITS A PARTIR DU SIGNET DETAIL ADHESION. (MAJ DU 14/12/2020)**

Dans le cadre de la gestion des adhésions, il est possible de gérer des tarifications multiples pour certains adhérents.

Il est possible, par exemple, d'affecter un droit d'entrée pour les nouveaux adhérents uniquement valable une première fois lors de la première année d'adhésion.

Le but est de pouvoir gérer l'adhésion à plusieurs produits.

### a. CREATION DU PRODUIT

Afficher l'onglet Produits.

Ajouter un nouveau produit en le nommant et en remplissant les champs obligatoires : Produit, unité, taxe, PA/PR (défini à 0, le prix sera établi plus tard).

Il est possible de renseigner les champs Vente et Prestation pour distinguer les produits entre eux.

Figure 19 - création d'un produit

Une fois que le produit est créé, il doit être utilisé dans le (ou les) barème(s) souhaité(s).

## b.AFFECTATION AU(X) BAREME(S)

Il faut d'abord choisir quel sera le barème auquel on doit affecter ce nouveau produit, il peut s'agir d'un barème à créer ou déjà existant.

Dans notre exemple, nous choisirons un barème existant.  
Choisir un barème et rajouter un calcul dans le signet calculs.

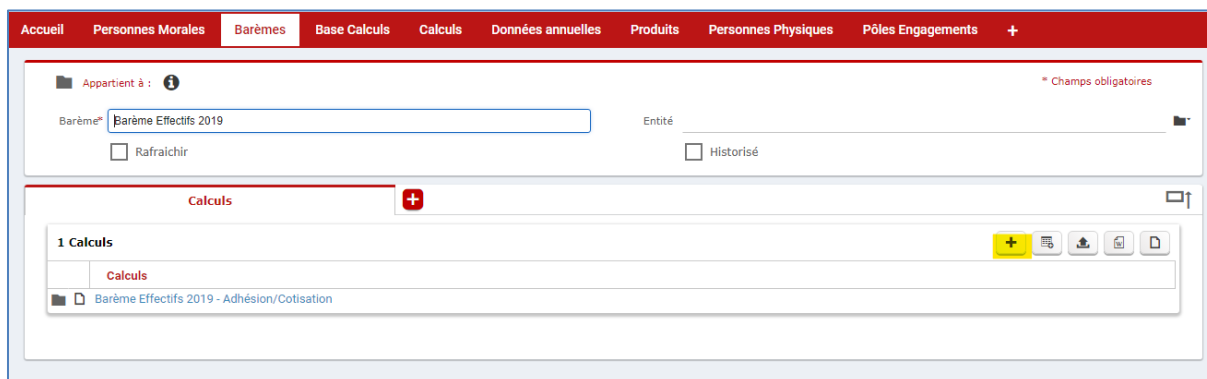


Figure 20 - rajout du calcul dans le barème

A la création du calcul, il faut affecter le produit que l'on a créé précédemment, si le produit n'apparaît pas dans la liste cliquer sur « Toute la liste ».

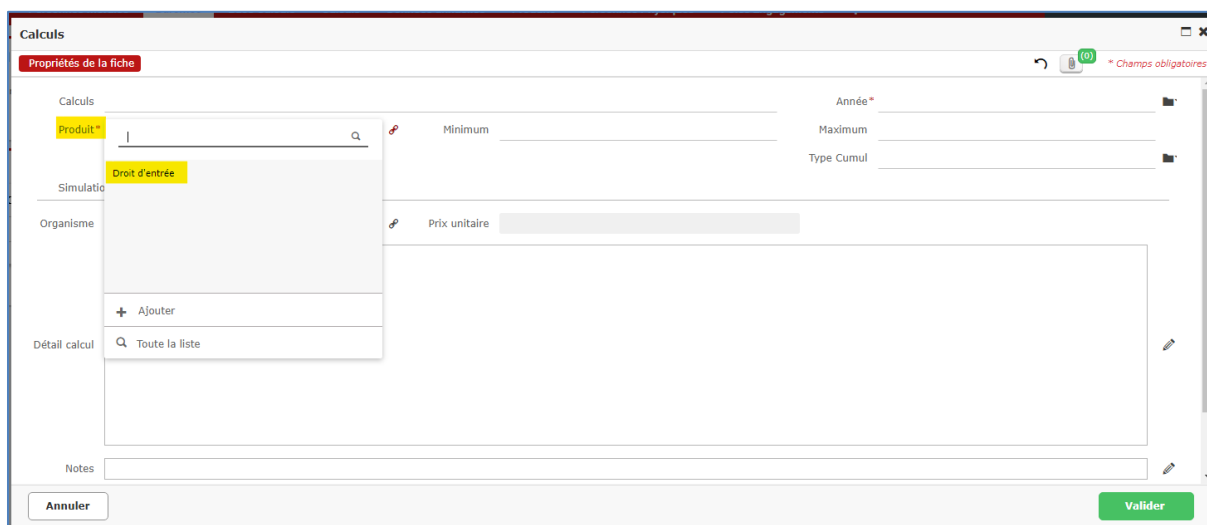


Figure 21 - création du calcul/produits

Dans la rubrique « Minimum », on doit indiquer quel est le montant du « droit d'entrée ». Dans la rubrique « Année » mettre la même année que celle du barème choisi.

Appartient à : \* Champs obligatoires

Barème<sup>®</sup> Barème Effectifs 2019 Entité Historisé

Rafraîchir

**Calculs** +

2 Calculs + [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Calculs	Année	Produit	Minimum
Barème Effectifs 2019 - Adhésion/Cotisation	2019	Adhésion/Cotisation	150,00
2019 - Barème Effectifs 2019 - Droit d'entrée	2019	Droit d'entrée	150,00

Figure 22 - nouveau calcul

Maintenant que notre produit est associé à un barème nous allons pouvoir l'utiliser dans un détail adhésion.

**Remarque** : ce produit « droit d'entrée » n'est pas exclusif au barème dans lequel nous l'avons configuré. En effet, la configuration du prix ainsi que l'affectation au barème s'établissent dans le barème.

Donc on peut utiliser le produit « droit d'entrée » dans plusieurs barèmes et lui affecter une valeur de prix différente (150€ ou 75€) ou identique dans chacun d'eux.

## C. APPLICATION DANS L'ADHESION

Nous devons sélectionner une adhésion dans laquelle le barème sélectionné contient le produit « droit d'entrée » configuré, dans notre exemple il s'agit du barème Effectifs 2019.

Afficher le signet « Détail adhésion » et créer un nouveau détail adhésion.

Détail Adhésion \* Champs obligatoires

Propriétés de la fiche

Adhésion 13/05/2020 - AFPI DU PAYS DE SYRAH - ADJANI Personne morale AFPI DU PAYS DE SYRAH Personne physique ADJANI Isabelle

N° 2  Ne pas renouveler

Produit\* Droit d'entrée Désignation Droit d'entrée

Quantité\* 1,00 Prix manuel  Prix unitaire 75,00

En Pourcentage Remise

Taxe Exonéré  Montant HT 75,00

Taxe 2  Montant TVA 0,00

Montant TTC 75,00

Notes

Organisme : AFPI DU PAYS DE SYRAH	Prix Unitaire Annuel : 75,00
Fréquence : Annuel	Prix Unitaire : 75,00
Base Calcul :	0
Prix Mini :	75,00

Figure 23 - création du détail adhésion

On obtient donc 2 détails adhésion concernant 2 produits différents : l'adhésion/cotisation et le droit d'entrée.

N°	Produit	Montant TTC	Ne pas renouveler
1	Adhésion/Cotisation	150,00	<input type="checkbox"/>
2	Droit d'entrée	75,00	<input type="checkbox"/>

Figure 24 - affichage des 2 détails adhésion

On peut créer le nombre de produit désiré et les associer à un barème ou plusieurs autant de fois que nécessaire.

Case « Ne pas renouveler » : Il est possible que certains produits n'aient pas besoin d'être renouvelé contrairement aux cotisations. Notre exemple de droit d'entrée est dans ce cas.

En effet, il n'est pas nécessaire de faire payer à un adhérent un droit d'entrée chaque année. La case ne pas renouveler permet de ne pas tenir compte du détail adhésion dans le cas d'un renouvellement de masse. Si vous devez gérer vos cotisations manuellement alors il faudra supprimer ce détail adhésion pour qu'il ne s'ajoute pas dans le montant de cotisation.

## 9. CONCLUSION

La création d'un barème nécessite de savoir quels sont les éléments de calculs du barème et ensuite de suivre un ordre précis de création des différents niveaux de calculs.

Vous pouvez créer autant de barèmes que nécessaire en sachant que plus il y en a, plus ce sera complexe à gérer.

Il est important aussi de rappeler qu'une fois le nouveau barème créé, il est impératif de l'appliquer aux adhésions concernées, puis d'archiver (historiser) les barèmes qui sont devenus obsolètes.

De plus, si le barème fait référence à des rubriques de données annuelles alors vous devrez lier ce barème au filtre correspondant dans l'onglet données annuelles et contrôler que la donnée annuelle soit créée pour l'année de référence du filtre.